



Moteur auto hs apres 2 grosses reparations

Par **icemanricard**, le **21/01/2010 à 18:00**

bonjourrrrrvoila j'ai un gros souci, en juillet dernier j'ai fait changer ma courroie de distribution dans un garage "motrio"...le 24 decembre ma voiture tombe en panne et le garage peugeot ou je vais me dis 4 injecteur a changer en tenant compte d'un bruit moteur .rndonc la semaine dernier je récupérer ma voiture et 100 km apres je retombe en panne.rnrndiagnostic visuel d'un autre garage peugeot : 1 des quatre injecteur reparer fuit alors que j'ai payer 1200 euro , pas d'huile dan le moteur alors que la fois ou je l'avais déposer dans l'autre peugeot il y avait les 5litre d'huile, et au final courroie décale...ce qui donne au final un moteur HS.;alors que je viens de dépenser 1200 euro pour les injecteurs..rnrnvoila dépenser une somme énorme pour une voiture qui au final est mal réparer...donc j'aimerais de l'aide pour savoir si je doit me servir d'une aide juridique car le garage me dis que l'on ne peut savoir qui es fautif temps que l'on démonte pas le moteurrnrnenfin voila je ne sais plus quoi faire surtout que la voiture a que 120000km...et j'ai un doute sur le montage de la courroie mais aucune certitude!!!!rnrnmerci de me conseiller et de me montrer ce que je peux faire

Par **jeetendra**, le **21/01/2010 à 18:52**

Ordre des Avocats au Barreau de SAINT DIÉrnPlace Jules Ferry - BP 4135 - 88100 SAINT DIE rnTéléphone : 03.29.56.60.87 rnrnrnOrdre des Avocats au Barreau d'EPINALrn7, place Edmond Henry - BP 424 - 88 011 EPINAL Cedex rnTéléphone : 03.29.31.48.29 rnrnBonsoir, ce qui vous arrive est anormal, le garagiste a une obligation de résultat (réparation de voiture, c'est son métier), en plus vous subissez un préjudice économique, si vous avez une assurance de protection juridique faite la intervenir, sinon prenez contact avec l'Ordre des Avocats proche de votre domicile pour consulter un avocat à ce sujet (indemnisation), tenez bon, cordialement.